



Demande d'aide juridique garde enfant

Par **crevette35**, le **18/04/2012** à **09:54**

Bonjour,

Suite à un regroupement familial, je partirai fin 2013 vivre au USA.

Je suis divorcée et ai la garde de ma fille de 9 ans et l'interdiction de quitter le territoire français sans l'autorisation de mon ex.

Attendu qu'une conciliation à l'aimable est impossible avec celui-ci, pouvez vous svp m'aider à trouver une solution ? car en effet, je préfère partir avec ma fille, qui de toute façon ne veut pas vivre avec lui.

Y aurait-il un recours ? coté français e/ou américain ?

en sachant que j'aurai de suite à mon arrivée au US un emploi, un logement et surtout une école privée française pour ma puce qui veut absolument partir avec moi.

Merci d'avance à tous ceux et toutes celles qui pourraient m'aider.